

AVIS PUBLIC

ADOPTION DE RÈGLEMENTS DE MODIFICATION RELATIFS AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS ET DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Est par les présentes donné, par le soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité :

Que le conseil municipal a présenté deux avis de motion visant l'amendement aux règlements n^{os} 1072, intitulé : « Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Sainte-Sophie » et 1174, intitulé « Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Sainte-Sophie » lors de la séance ordinaire tenue le 16 août 2016;

Ces règlements de modification prévoient l'ajout de l'article 5.8 auxdits codes, qui se lit comme suit :

« 5.8 Communications lors d'une activité de financement politique

Il est interdit à tout membre du conseil de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

Le membre du conseil qui emploie du personnel de cabinet doit veiller à ce que ces employés respectent l'interdiction prévue au premier alinéa. En cas de non-respect de cette interdiction par l'un de ceux-ci, le membre du conseil en est imputable aux fins de l'imposition des sanctions prévues à l'article 31 de la Loi. »

Ces règlements de modification seront adoptés lors de la séance ordinaire du conseil prévue le 6 septembre 2016 à 19 h, à la salle du conseil sise à l'hôtel de ville.

Toute personne intéressée peut consulter les projets de règlements et en obtenir copie au bureau du soussigné, situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie, aux heures d'ouverture des bureaux.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 29^e jour
du mois d'août de l'an deux mille seize (2016).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,
Directeur général et secrétaire-trésorier